

**ADHÉSION AU CLUB DU KARATÉ DO BRIONNE**.

Tout d’abord merci d’avoir choisis le club du karaté Do Brionne pour votre activité sportive ou celle de vos enfants. Le club existe depuis 1980 affilier à la fédération française de karaté le style de karaté pratiqué est le Shito Ryu. Deux professeurs diplômés instructeurs fédérale assures les cours enfants et adultes.

Afin de préparer au mieux votre saison, voici les modalités de votre adhésion.

* Une licence **fédérale obligatoire** de 37€. Cela donne le droit à l’assurance sportive, accès aux stages et compétitions. (2 années de pratiques).
* Une cotisation annuelle de 135€ pour les adultes donnant droit aux 4 cours adultes.
* Une cotisation annuelle de 90€ pour les enfants de moins de **16** ans donnant droit aux cours du mercredi et du samedi matin.
* Le ticket sport pour les enfants habitants de Brionne.
* Pass'Sport 2023-2024.
* **Un certificat médical d’aptitude aux sports (obligatoire) pour la première inscription.**

Pour les essais, (2 max) la tenue de sport souhaité est jogging. T-shirts, et bouteille d’eau ou gourde.

La licence signée, la tenue karatégi est obligatoire.

Le règlement de la licence et cotisation en sa totalité est souhaité

Pour tout règlement par chèques bancaire le mettre à l’ordre du karaté do brionne.

En vous souhaitant une très belle saison 2023 / 2024.

Très cordialement

Le Club du Karaté Do Brionne.